

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE

ET DU

DIOCÈSE DE BEAUVAIS,

Publié par ordre de M. le Préfet.

1859.

34.^e Année.



BEAUVAIS,

CHEZ ACHILLE DESJARDINS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE SAINT-JEAN.

JANVIER 1859.

LAVILLETERTRE, *la Ville-au-Tertre, Ville-Tertre, Ville-Tartre, Ville-Jacob (Villa in colle)* sur le plateau calcaire, entre *Liancourt* et *Tourly* au nord, *Chars* (Seine-et-Oise) au sud, *Chavençon* et *Neuilly* (Seine-et-Oise) à l'est, *Lierville* et *Bouconvillers* à l'ouest.

Le territoire, fort étendu et généralement plat vers l'est, est traversé dans la région sud par deux vallons profonds qui encaissent, l'un le cours d'eau de la *Vione* dont l'origine est à la limite occidentale, et l'autre le rû de *Saint-Cyr*.

Son périmètre affecte une figure elliptique, dont la plus grande dimension est du nord au sud; une légère saillie à l'ouest est coupée par la route impériale n° 15, de Paris à Dieppe.

Le chef-lieu, dont l'assiette est rapprochée de la limite nord-ouest, et en partie entouré de bois, est composé de huit rues, dont trois petites parallèles, dans la direction de l'est à l'ouest, trois se dirigeant vers le sud est, le nord-ouest et le nord, et deux orientées au sud et au sud-ouest. Plusieurs de ces rues sont pavées.

« Ce village est mieux bâti que la plupart des autres com-

» munes du canton ; les maisons sont élevées, construites en
» pierres et couvertes en tuile ou en ardoise ; un château mo-
» derne, placé au centre en face de l'église, contribue à donner
» à cette commune un aspect agréable (1). »

La terre de *Lavilletterte* a appartenu à M. Lemoyne de Bellisle, chancelier du duc d'Orléans, décédé en 1791, puis à M^{me} Joséphine-Emélie de Bellisle, comtesse Descourtils, sa fille, femme qui était aussi distinguée par les qualités de l'esprit que par sa haute piété, et dont la mémoire est en vénération dans le pays pour les bienfaits qu'elle y a répandus.

M. le comte de Béthune, l'un de ses petits-fils, est aujourd'hui possesseur de la terre.

Le parc du château renferme les ruines d'une forteresse qui fut détruite dans la guerre avec les Anglais en 1418. Il ne reste que le donjon qui est une construction appartenant à l'architecture en plein-cintre.

La paroisse de *Lavilletterte*, succursale aujourd'hui, sous le vocable de la sainte Vierge, était à la nomination de l'archevêque de Rouen.

L'église, de figure cruciforme, est du onzième ou douzième siècle, sauf les transepts qui sont d'une construction postérieure. Elle appartient à la troisième époque du style roman, ou plutôt au passage de l'ère romane à celle ogivale qu'on nomme transition ; aussi y voit-on un mélange de plein-cintre et d'ogive.

Le portail, dans la façade de la nef, est une arcade à plusieurs rentrants ; elle est à plein-cintre dans sa partie supérieure, et légèrement ogivale dans celle inférieure. Les rentrants figurent plusieurs tores, une frète crénelée et des zig-zags ; l'archivolte extérieure qui les domine dessine une suite d'animaux variés tels que oiseaux, poissons, chiens, léopards, rhinocéros, etc.

Les retombées s'appuient sur des colonnettes à chapiteaux chargés d'un double rang de feuillages, de palmettes, de rinceaux ou d'animaux divers.

La nef est divisée en cinq travées par des piliers épais, taillés chacun en quatre colonnes entre lesquelles sont des colonnettes enchâssées dans des bandes aiguës, couronnées de chapiteaux, les uns revêtus de feuillages, de palmettes ou de volutes ; les autres représentant des figures grimaçantes ou monstrueuses ou des hommes à postures variées.

Cette nef est éclairée par deux étages de fenêtres à plein-

(1) Précis statistique.

cintre, dont l'inférieur appartient aux bas-côtés; ces jours sont décorés d'archivoltes en boudin avec arc supérieur garni de palmettes et autres dessins, descendant sur des colonnettes à chapiteaux de feuilles variées appliquées.

Une corniche avec modillons, dont les uns à figures grimaçantes, règne sous le toit de la nef comme sous celui des bas-côtés.

Les transepts reçoivent le jour par des fenêtres semi-circulaires sans ornements.

Le chœur carré, divisé en deux travées, est éclairé par des fenêtres dans le même goût que celles de la nef, mais plus grandes.

Les voûtes de ces diverses parties de l'édifice sont soutenues par des arceaux à double tore et filet, croisés, descendant sur les piliers qu'on a décrits et sur les colonnettes à chapiteaux de feuillages, qui existent dans le chœur et les transepts, et toutes les arcades qui séparent ces mêmes parties, comme celles des entre-colonnements, ont la forme ogivale.

Le clocher central, quadrangulaire, dont le dessous ou travée est décoré de deux arceaux croisés formés de gros tores arrêtés sur des colonnettes groupées, est à deux étages, montrant sur chaque face, le premier une fenêtre simple semi-circulaire, et le second des colonnes engagées avec chapiteaux de feuilles et deux fenêtres à rentrants avec arc circulaire en boudins reçus par des colonnettes à chapiteaux de dessins variés.

Les deux pignons du toit en batière sont chargés d'imbrications en fer à cheval inscrivant une petite fenêtre ogive à fronton aigu et à colonnettes et chapiteaux.

A côté, est une tourelle cylindrique d'escalier, entourée d'une série d'arcatures descendant sur des têtes.

De chaque côté, à l'entrée du chœur, on voit une plaque pyramidale de marbre noir avec portraits et armoiries; des inscriptions font connaître que l'une est consacrée à la mémoire de M. de Bellisle, et l'autre dédiée à M. le comte Descourtils, son gendre.

La très-petite commune de *Saint-Cyr*, placée à l'extrémité sud du canton et du département, réduite aujourd'hui à cinq maisons, a été réunie à *Lavillette* par une ordonnance du 19 juillet 1826.

La terre de *Saint-Cyr*, qui comprend presque tout l'ancien territoire, appartient à M. le marquis de Saint-Souplet, qui l'a recueillie de son père.

Il y a dans cette ancienne commune une chapelle, reste d'une

église sous le vocable de saint Cyr et de sainte Julitte ; cet édifice a deux travées séparées par des colonnettes fasciculées, supportant l'arcade et recevant la retombée des arcs en boudins ; les chapiteaux sont ornés de palmettes et autres moulures flabeliformes, et les fenêtres, sans ornements, sont en plein-cintre.

Les caractères de cette ancienne église révèlent une construction de la même époque que celle de l'église de *Lavilletterte*.

Outre *Saint-Cyr*, il y a encore deux hameaux.

Romesnil, au sud-est, fort de 17 maisons.

Les grand et petit *Bachaumont*, au sud-ouest, composés de deux fermes et de deux autres habitations.

Lavilletterte a son cimetière autour de l'église ; *Saint-Cyr* a conservé le sien en face de la chapelle.

La commune possède une maison d'école, un puits et un lavoir, et elle a un revenu de 640 francs.

La population se livre aux travaux des champs ; il n'y a plus que deux ou trois personnes occupées à la fabrication des bas, qui avait autrefois quelque importance.

Il y a deux moulins sur la Viosne.

Lavilletterte, avec ses hameaux et écarts, a 380 habitants et 115 maisons, dont près des deux tiers sont couvertes en tuile ou en ardoise.

Il est à une distance de 9 kilomètres de *Chaumont*, son lieu de poste aux lettres, et de 3 myriamètres 7 kilomètres de Beauvais. Il fréquente le marché de Marines (Seine-et-Oise).

Le cadastre lui assigne en : Terres labourables, 1,147 hectares 42 ares. — Maisons, terrains plantés, 47 hectares 11 ares. — Cultures diverses, 5 hectares 10 ares. — Prés et herbages, 24 hectares 98 ares. — Pâtures et marais, 11 hectares 53 ares. — Bois, 278 hectares 45 ares. — Friches, 80 hectares 60 ares. — Eaux et chemins, 26 hectares 97 ares. — Total : 1,622 hectares 26 ares.

Depuis, 30 hectares de bois ont été convertis en terres labourables.

Le territoire comprend les gisements suivants :

Section de *Lavilletterte* : calcaire grossier moyen, à miololites. — marnes calcaires qui, au-dessus du village, n'offrent qu'un lit minime et argileux. — Sables moyens, partie inférieure, avec galets accumulés formant une éminence.

Territoire de *Saint-Cyr* : le vallon qui le traverse montre des coupes étendues de calcaire grossier.

Les sables moyens sont visibles sur les deux côtés du vallon.